

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°270 DU LUNDI 03 AVRIL 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

Mamadou Thug, humoriste

« Le théâtre guinéen se porte mal »

P.3



Édito à vue d'Aigle

Cette souveraineté à laquelle le Guinéen tient tant !

De 1958 à ce jour, les présidents de la République et les ministres qui ont eu à se succéder en Guinée ne transigent pas avec la souveraineté de leur pays. Parmi les concepts si chers au premier président de la Guinée indépendante, Ahmed Sékou Touré, l'on peut citer notamment la dignité de l'homme noir et la souveraineté du peuple. Durant ses 26 ans de règne, le natif de Faranah s'est posé en nationaliste doublé d'un panafricaniste convaincu... P.2

RAMADAN

P.4



Ce que Dr Cissé conseille à une femme enceinte

COLONEL DOUMBOUYA ET LA CHUTE D'ALPHA CONDE

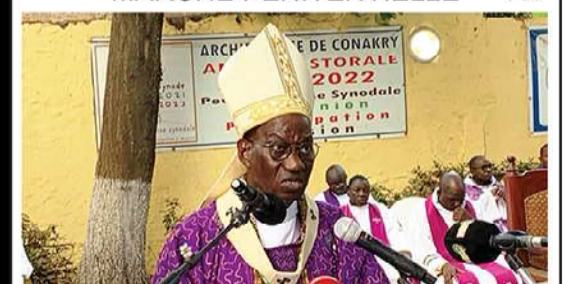
P.5



Un élu américain jette un pavé dans la mare...

MARCHE PÉNITENTIELLE

P.6



L'homélie de Mgr Vincent Koulibaly pour le Gouvernement et les Forces vives de Guinée

Guinée

P.4

« La rareté du poisson sur le marché est due à l'augmentation de la population » (Charlotte Daffé)

Transition guinéenne

P.3

Le Forum des forces sociales interpelle !

Page noire

P.6

Elhadj Ousmane Baldé "Sans Loi" conduit à sa dernière demeure à Fatako



Édito à vue d'aigle



Cette souveraineté à laquelle le Guinéen tient tant !

De 1958 à ce jour, les présidents de la République et les ministres qui ont eu à se succéder en Guinée ne transigent pas avec la souveraineté de leur pays. Parmi les concepts si chers au premier président de la Guinée indépendante, Ahmed Sékou Touré, l'on peut citer notamment la dignité de l'homme noir et la souveraineté du peuple. Durant ses 26 ans de règne, le natif de Faranah s'est posé en nationaliste doublé d'un panafricaniste convaincu. Son successeur, le général Lansana Conté, n'a raté aucune occasion pour faire comprendre aux partenaires qu'il tient à la souveraineté de la Guinée comme à la prunelle de ses yeux. Ce fut également le cas pour le bouillant capitaine Moussa Dadais Camara, le général Sékouba Konaté et le professeur Alpha Condé. Aujourd'hui, la Guinée est dans une transition conduite par le colonel Mamadi Doumbouya, qui a promis de remettre le pouvoir aux civils au terme d'élections libres et transparentes, conformément au chronogramme de 24 mois, à partir de janvier 2023. Mais il aura fallu le lancement d'un

compte à rebours à l'ambassade des Etats-Unis pour que le ministre guinéen des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger, Dr Morissanda Kouyaté, monte au créneau pour rappeler aux partenaires, précisément les Américains, que la Guinée reste un pays souverain, tout en s'offusquant de ce compte à rebours. « *Ce compte à rebours donne l'image d'un surveillant de classe veillant sur des élèves en examen, ce qui est évidemment inacceptable pour un pays jaloux de sa souveraineté et de son indépendance comme la République de Guinée... C'est donc avec surprise que nous avons découvert sur le site de l'ambassade des Etats-Unis en Guinée, un compte à rebours vers la fin de la transition en Guinée. Je voudrais dire clairement qu'autant les Etats-Unis d'Amérique sont le maître des horloges pour les activités décidées par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, autant la République de Guinée est le maître des horloges pour les activités décidées par le gouvernement guinéen. Ce compte à rebours donne l'image d'un surveillant de classe veillant sur des élèves en examen, ce qui est évidemment inacceptable pour un pays jaloux de sa souveraineté et de son indépendance comme la République de Guinée. C'est pourquoi, je voudrais porter à la connaissance de nos compatriotes, qu'après avoir échangé avec les hauts responsables de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Guinée, j'ai été rassuré que ce compte à rebours n'avait aucunement la prétention de mettre une pression quelconque sur les autorités de notre pays et de leurs programmes. Il n'a donc aucune valeur contraignante et ne devrait d'ailleurs pas exister. C'est donc l'occasion de rappeler que nos bonnes relations diplomatiques, historiques avec ce grand pays de démocratie et des droits de l'homme que sont les Etats-Unis d'Amérique, ces relations sont au beau fixe dans le respect et la considération mutuelle.* », a réagi le chef de la diplomatie guinéenne. Si certains ont applaudi cette sortie au nom de la souveraineté du peuple de Guinée, d'autres y voient une fuite en avant.

Kéfina Diakité

TRIBUNE

Pourquoi mon pays ?



Certains ministres de Conté, d'Alpha et consorts ont bouffé d'une façon ou d'une autre et d'autres ont été entraînés malgré eux dans la spirale.

Dans tout cela, tous les Guinéens savent que Cellou et Sidya sont des cadres emblématiques surdoués issus d'une éducation et d'une moralité hors du commun.

Des cadres qui ont tout fait et tenté, tout pour que notre pays décolle mais en vain. Les espoirs de tous les guinéens. Sidya a été limogé parce qu'il voulait refonder le pays... Quand Cellou a voulu le faire il a été accusé d'intenté un coup d'Etat puis limogé par le système que Doumbouya combat aujourd'hui.

Tous ces ministres enfermés n'ont presque rien pris par rapport à beaucoup qui ne sont pas inquiétés et qui continuent à s'agiter en attendant une occasion, comme l'habitude est une seconde nature. Et tout cela au vu et au su de tous les Guinéens de tous bords.

Tous ceux qui sont en prison aujourd'hui n'ont presque rien gardé pour eux mais le partageaient à des millions de Guinéens qui défilaient dans leur bureau et domicile qui n'en sortaient sans être satisfaits de leur désir. Tandis que la personne coupable de recel risque les mêmes peines que le voleur.

Je me demande pourquoi mon pays regorge plus de démagogues, menteurs, envieux, manipulateurs, opportunistes, malhonnêtes... Sinon que des règlements de compte. Prions pour que les chefs religieux puissent dire la vérité à qui veut l'entendre car le chameau ne voit pas sa bosse mais voit celle de son voisin... Que Dieu Le maître de la sagesse suprême guide ce jeune soldat Doumbouya qui tente de sortir notre pays des ténèbres ...

Aly Kaba Diakité

L'Aigle Infos



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Administrateur Général & Directeur de Publication

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité

Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Rédacteur en Chef Secrétaire Général de la Rédaction

Ali Badara Condé

Comité de Rédaction

Ali Badara Condé, Sammuël M'Bemba, Samory Kéita, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Mamadou Saidou Barry, Mohamed Lamine Camara

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

annonces et Pub

Mohamed Lamine Camara

654 75 56 50

Imprimeur

Arbaba Barry

628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lisez le journal
numérique sur le site

KéfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

INTERVIEW

MAMADOU THUG, HUMORISTE

« Le théâtre guinéen se porte mal »

L'humanité célèbre le 27 mars de chaque année, la Journée Mondiale du Théâtre. A l'échelle mondiale, c'est le Conseil Québécois du Théâtre (CQT) qui a organisé la célébration de cette année. Le CQT a choisi comme thème central : « l'écoresponsabilité » dont l'objectif est de profiter de cette occasion pour que le milieu réfléchisse aux défis et solutions en lien avec ce sujet d'actualité. En Guinée, le pari est loin d'être gagné. A cette occasion, Mohamed Lamine Diallo, connu sous le nom de Mamadou Thug, Conseiller au CNT a voulu accorder une interview pour jeter un regard critique sur la vie du théâtre guinéen.



L'Aigleinfos : Vous êtes conseiller au CNT mais à la base, vous êtes humoriste et comédien de profession. Quel est votre regard aujourd'hui sur le théâtre guinéen ?

Mamadou Thug : C'est un honneur pour moi aujourd'hui de parler de théâtre parce que c'est un jour immense. Pour moi, un homme de théâtre c'est un artiste à multiples formes. (...) Mon regard sur le théâtre guinéen c'est qu'il se porte plus ou moins bien parce que nous avons une équipe nationale du théâtre qui se porte bien mais qui n'est pas accompagnée parce qu'en termes économiques, il n'y a pas un budget de fonction pour la direction nationale du Théâtre pour faire des créations disponibles et vendables.

L'Aigleinfos : Vous avez joué sur la chaîne nationale et vous avez également défendu les couleurs nationales sur le continent et même à l'international. Qu'est-ce qu'on peut retenir de votre parcours ?

Mamadou Thug : Nous, nous avons eu l'occasion avec l'accompagnement institutionnel par le passé du Ministre de la Culture et du patrimoine historique à l'époque de Ahmed Tidjane Cissé de participer à l'un des

plus grands festivals internationaux du théâtre de Zaïre et en Algérie. Ça n'a pas été facile pour moi mais j'ai représenté la Guinée et je suis revenu avec deux trophées. Celui du meilleur texte et la meilleure représentation sans aucune prime. On l'a fait pour l'amour de cette nation.

L'Aigleinfos : Le thème retenu cette année pour la célébration de la Journée mondiale du théâtre c'est : « l'écoresponsabilité » dont l'objectif est de profiter de cette occasion pour que le milieu réfléchisse aux défis et solutions en lien avec ce sujet d'actualité.

Mamadou Thug : C'est une bonne forme de communication. Aujourd'hui, je suis législateur mais la meilleure façon de faire une loi c'est quand elle est vulgarisée ; et vulgariser une loi c'est quand elle est comprise. Et pour permettre à cette loi d'être comprise, il faut utiliser les hommes de théâtre pour qu'ils créent des pièces dans le théâtre forum. Nous avons joué plus de 200 spectacles pour permettre à l'ancien président d'adopter la loi sur le patrimoine de la forêt du moyen Bafing entre la région de Labé, Mamou et Faranah à travers le WCL pour la protection de l'environnement.

L'Aigleinfos : En termes de

comparaison, comment se porte le théâtre guinéen par rapport à la sous-région ?

Mamadou Thug : Il se porte mal parce que l'Etat ne considère pas en général la culture, cette expression qui est le théâtre. Pourtant la Guinée est une école de théâtre en Afrique donc il faut que l'Etat tienne compte de la chose, c'est extrêmement important. Le mal pour le pays, c'est que nous avons des créateurs et nous faisons des spectacles qui sont respectés dans les grands festivals mais malheureusement ils manquent d'accompagnement, or chez les autres, l'Etat s'implique.

L'Aigleinfos : Aujourd'hui, vous êtes conseiller au CNT et qu'est-ce que vous faites en faveur des hommes de théâtre, cinéastes et humoristes dont vous êtes le représentant au sein de cette institution ?

Mamadou Thug : Nous faisons beaucoup de choses ici. Je suis très heureux aujourd'hui parce qu'on parle de la loi de la copie privée qui permet aux artistes de récupérer leurs forfaires à partir du Port autonome de Conakry. La convention a été signée par la douane et le GOHA. L'idéal pour moi, il faut que l'Etat comprenne que quand on parle de théâtre, on parle de culture, on parle d'éducation et d'économie. Aujourd'hui la culture apporte énormément à notre économie et ça joue un rôle important. C'est pourquoi la dernière fois, nous avons reçu les trois ministères de l'Education et celui de la Culture. C'est pour dire que le rôle régalien de la culture, c'est ce rôle d'éducation, d'économie avant même le divertissement.

L'Aigleinfos : Merci Honorable !

Mamadou Thug : Merci !

Samuel Demba. D

TRANSITION GUINÉENNE Le Forum des forces sociales interpelle !

Dans une déclaration rendue publique le 1^{er} avril 2023, le Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG) a interpellé sur la conduite de la transition dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya, président de la transition, président du CNRD.

« Le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG) regroupant en son sein des faitières de la société civile, des organisations syndicales, des organisations de jeunesse et de femmes, des organisations de défense des droits humains, des dynamiques et mouvements citoyens, constate avec consternation, qu'en dépit de ses alertes courant 2022 aux institutions financières et bancaires, ainsi qu'aux partenaires bi et multilatéraux, des situations qui se développent au quotidien dont les conséquences sont très préjudiciables à l'avenir et le devenir de la Guinée.

Il s'agit entre autres :

Ø Des ruptures de contrats dûment établis entre l'Etat et des entreprises privées/multinationales, sans aucune forme de transparence et de responsabilité procédurale conformément aux lois de la République et aux conventions auxquelles la Guinée est partie. « Ces actes posés qui semblent être dans le seul but d'enrichissement illicite et d'agendas politiques, exposent le pays à des assignations en arbitrage devant des cours et tribunaux au niveau National, sous Régional et International, aux conséquences extrêmement lourdes pour les générations futures » ;

Ø De nouveaux contrats ou accords qui sont établis au-delà des compétences d'un gouvernement issu de coup d'Etat sans mandat légitime du peuple. « Ces actes exposent également les entreprises/multinationales bénéficiaires de ce genre de contrats et leurs complices à des assignations devant les cours et tribunaux par l'Etat Guinéen, bien sûr, sur le dos du contribuable Guinéen » ;

Ø Des accords de dettes, qui deviennent la spécialité du CNT sans aucune forme de responsabilité véritable en termes de contrôle parlementaire de la gestion des ressources publiques. « Il faut rappeler, pour une énième fois, que de tels accords en dehors du juste minimum pour un retour à l'ordre constitutionnel, seront de nul et non effet après la transition, car n'engageront en rien le peuple de Guinée ».

Malheureusement, le CNRD a déjà montré, dans sa perception de la continuité de l'Etat, que les décrets et conventions de partenariat ou

tout acte administratif, même émanant d'autorités issues d'élections, quel que soit leur portée pour l'intérêt supérieur de la nation, n'ont de valeurs juridiques et administratives que ce que valent les intérêts et la volonté du successeur.

En plus, il faut regretter une autre génération d'inquiétudes grandissantes, qui donne à réfléchir et interpelle la conscience collective des Guinéens et les amis de la Guinée, à savoir entre autres :

Ø Les saisines d'énormes quantités de drogue dans d'autres pays, annoncées en provenance de la Guinée, qui soulèvent des interrogations légitimes sur d'éventuelles complicités au sein de l'appareil étatique en plus de la mauvaise image que cela renvoie du pays et des Guinéens à travers le monde dans leurs déplacements, ainsi que tous les risques sécuritaires auxquels cela expose le pays ;

Ø La récurrence des harcèlements judiciaires avec des arrestations et détentions arbitraires, ainsi que des violations des libertés comme mode de gouvernance de la transition ;

Ø La pauvreté grandissante chez les populations, avec une vie opulente des dirigeants de la transition, ce, sans volonté réelle de recherche d'un consensus constructif pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel ;

Ø D'énormes soupçons de prévarication des ressources publiques et de pourrissement du fichier de la fonction publique avec la culture de la médiocrité à tous les niveaux de l'appareil étatique.

Au regard de cette situation injuste et injustifiée, le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG) interpelle les alliés politiques, socioéconomiques et diplomatiques de la transition, ainsi que les responsables civiles des organes de la transition face à leur responsabilité, car plus jamais d'excuses préalablement planifiées, qui consistent à renvoyer les fautes commises au manque d'écoute et à la méthode brutale des Hommes en treillis, ne seront admissibles devant le tribunal de l'histoire. », a écrit la

Coordination du FFSG.

Mamadou Saïdou

INTERVIEW

RAMADAN

Ce que Dr Cissé conseille à une femme enceinte

Le mois saint de Ramadan est un moment de clémence pour la communauté musulmane afin d'implorer Dieu pour pardonner ses péchés. Pendant ces trente jours, les fidèles s'abstiennent de manger et boire toute la journée jusqu'au crépuscule. Mais une femme en état de famille peut-elle observer ce moment comme les autres ? De l'avis de Dr Moussa Cissé, médecin en service à l'Institut de Nutrition de Santé pour Enfant (INSE) au CHU Donka, une femme en grossesse dont l'état physiologique est capable peut jeûner les premiers mois, mais... Suivez l'entretien qu'il a accordé à L'Aigleinfos.



conseiller ou conseiller mais ce que l'islam confère à la femme c'est, si elle se sent en mesure de jeûner, elle peut le faire. Mais si elle ne se sent pas bien, elle doit attendre, et rembourser après à cause du fœtus.

L'Aigleinfos : Alors que certaines femmes malgré leur état, s'efforcent à jeûner. Dans ce cas, quels sont les risques auxquels elles s'exposent ?

Dr Moussa Cissé : Il faut savoir qu'une femme en état de famille n'est pas seule. Il y a un être vivant en elle, et donc elle doit tenir compte de son état physiologique mais aussi celui du fœtus. Lorsque la maman ne s'alimente pas correctement, ça peut affaiblir le bébé qu'elle porte parce que le fœtus vit aux dépens de la maman car ce qu'elle consomme, l'enfant profite de cela sinon l'évolution de la grossesse peut être mise en péril, ce qui peut aussi affecter le fœtus.

L'Aigleinfos : Vous avez dit que jeûner dépend de l'état physiologique de la femme. Donc si une femme en état de famille décide de jeûner, quelle doit être son alimentation privilégiée pendant la rupture pour se préserver ainsi que son bébé ?

Dr Moussa Cissé : Elle doit prendre des aliments qui peuvent essayer d'améliorer la capacité des cellules. Des protéines par exemple sont conseillées pendant la rupture. Ce sont les aliments nutritifs que nous consommons tels que la viande, le poisson, les feuilles et même le Soumbara, il faut s'hydrater. J'insiste beaucoup sur l'eau mais la quantité d'eau ne se boit pas à la fois, on doit le faire progressivement parce qu'il est conseillé de boire un litre et demi par jour. Vous le savez sans doute que moi que l'eau est indispensable à la vie.

L'Aigleinfos : Quels sont les conseils appropriés pour une femme enceinte qui

jeûne mais aussi celle qui ne jeûne pas ?

Dr Moussa Cissé : Les conseils, c'est de voir que la grossesse est un processus. Au début de grossesse avec un, deux ou trois mois, c'est différent que l'état avancé. Mais quand ça atteint les six, sept ou huit mois, nous nous conseillons aux femmes en état de famille qui souhaitent jeûner de stopper et d'attendre. Mais ce qui est primordial, à jeun ou pas, il est conseillé à une femme enceinte de s'alimenter correctement notamment les aliments qui sont riches en fer et en protéine. Cela permet au fœtus d'être en bonne santé parce nous, ce qu'on surveille beaucoup en ce moment, c'est les protéines et la quantité du sang pour éviter l'anémie.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Cissé pour toutes ces explications.

Dr Moussa Cissé : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

L'Aigleinfos : Selon l'islam, une femme ne devrait pas jeûner pendant ce mois saint de Ramadan quand elle est en état de famille. Elle doit attendre après

l'accouchement pour rembourser. Vous êtes médecin spécialiste, que dit la science à propos ?

Dr Moussa Cissé : Ça dépend de l'état physiologique de la femme. On ne devrait pas

GUINÉE

« La rareté du poisson sur le marché est due à l'augmentation de la population » (Charlotte Daffé)

A l'Hémicycle le mercredi 29 mars 2023, la Ministre de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie maritime a fait face à des questions devant le Conseil National de la Transition sur le fonctionnement, attribution et domaine d'intervention de son département. Pendant deux heures d'horloge, Charlotte Daffé a tenté de convaincre l'institution parlementaire sur de nombreuses préoccupations des législateurs dont entre autres la pénurie du poisson sur le marché local.

L'approvisionnement du marché guinéen en poisson est devenu très problématique ces derniers temps. Dans les ménages, les femmes peinent à se procurer cette protéine pour les repas de famille et même ceux destinés à la commercialisation. Cette épineuse question sur laquelle une bonne partie de la plénière a été consacrée, a marqué

l'hôte des Conseillers nationaux. 24H avant le face-à-face entre la représentation nationale et la Ministre, une décision interdisant l'exportation du poisson pour une période d'un mois avait été prise par le département. La mesure semble peu convaincante puisqu'elle est intervenue quelques heures avant la plénière.

A la tête du département de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie maritime depuis octobre 2021, Charlotte Daffé a d'abord fait l'état des lieux depuis sa prise de fonction : « Ce que nous avons constaté, c'était une insuffisance de cadres à l'intérieur du pays, une insuffisance d'infrastructures, une insuffisance d'une usine de conservation. Des ports et débarcadères mal aménagés.

Sur 235 débarcadères recensés, il n'y en a que 12 qui fonctionnent. Il y avait également un système de défaillance au sein des débarcadères. Il n'y avait pas de compte-rendu », a-t-elle rappelé.

Poursuivant, la Ministre déclare que la plupart des cadres de son département n'ont pas de connaissance sur l'utilisation de l'outil informatique. Une situation qui s'ajoute aux défis auxquels ils sont confrontés. Parmi lesquels défis, on note la problématique du manque de poisson sur le marché. Consciente de cet état de fait, Charlotte Daffé donne quelques raisons : « Aujourd'hui, l'augmentation de la démographie fait que les espèces se font de plus en plus rares. Si vous prenez la population guinéenne comparée à celle il y a dix ans, vous vous rendez compte que la population a augmenté. Et tout le monde consomme du poisson. La rareté du poisson sur le marché est due à l'augmentation de la population. A cela, s'ajoute le réchauffement climatique qui fait que nos poissons sont en

train de migrer vers les zones peu froides. Il y a aussi l'éloignement des zones de pêche. Mais ce qu'il faut savoir c'est que les pêcheurs artisanaux n'ont pas d'accompagnement. Donc c'est une activité qui est menée essentiellement par le privé », s'est défendue la Ministre.

Pour l'approvisionnement du marché local, la Guinée ne dispose pas de bateaux de flotte, contrairement aux pays de la sous-région. C'est grâce à la pêche artisanale et industrielle que le marché est ravitaillé en poissons. Mais pour répondre à ce besoin persistant, la Ministre rassure que son département est en train de mettre en place des mécanismes pour pouvoir satisfaire le besoin de la population. « Par exemple, sur 74 navires qui ont pêché en 2022, seulement 10 appartiennent à la Guinée. Sinon, les navires guinéens déversent 100% de leur capture sur le territoire contre 60% des navires étrangers sur le marché local. Ce qui n'était pas le cas avant notre prise de fonction », a-t-elle martelé.

Samuel Demba. D

COLONEL DOUMBOUYA ET LA CHUTE D'ALPHA CONDÉ

Un élu américain jette un pavé dans la mare...

Le coup d'Etat qui a renversé Alpha Condé le 05 septembre 2021 s'est invité dans les débats au congrès américain, le 23 mars dernier. Le Général Michael Longley, Commandant de l'AFCOM (Africa Command) était face au Comité des services armés de la Chambre pour son audition. Dans cet exercice, le chef militaire a eu des échanges houleux avec le congressman Matt Gaetz.



En effet, l'élu de la chambre des représentants a interrogé ce haut dirigeant militaire sur le pourcentage de soldats africains, entraînés par l'armée américaine, qui ont ensuite mené des coups d'Etat contre leurs propres gouvernements civils. Les réponses du Général Michael Longley laissent perplexes. Extrait de cette discussion très tendue au cours duquel le nom du colonel Mamadi Doumbouya, tombeur d'Alpha Condé est revenu très souvent.

Congrès, ce serait une supposition folle.

Rep. Gaetz : Cela semble être quelque chose que nous devrions savoir, n'est-ce pas ?

Général Langley : Au fil des ans, nous avons formé un nombre important, en particulier dans les États du golfe de Guinée, mais ensuite...

Rep. Gaetz : Plus de 10 000 ? C'est plus de 10 000. Plus de 50 000 ?

Général Langley : Je dirais que nous atteignons environ 50 000 au moins.

Rep. Gaetz : Quel

envoyé un nombre important dans nos écoles à travers le...

Rep. Gaetz : Et quels ensembles de données suivez-vous pour arriver à la conclusion que moins de 1 % des quelque 50 000 personnes que nous avons formées ont participé à des coups d'Etat ? Parce que ce serait environ 500 ? Environ 1 % de 50 000 ?

Général Langley : Membre du Congrès, nous pouvons avoir cette information. Je ne le fais pas pour le moment.

Rep. Gaetz : Mais je sais qu'il y en a, n'est-ce pas ? Allez-y et parcourez cette image. Voici le colonel Mamadi Doumbouya et voici une photo de lui. L'avons-nous formé et équipé ? En Guinée ?

un coup d'Etat.

Général Langley : Dans notre programme, nous le faisons.

Rep. Gaetz : OK, eh bien, c'est une réponse très révélatrice. Au Burkina Faso, avons-nous partagé des valeurs fondamentales avec le leader que nous avons formé là-bas et qui a mené un coup d'Etat ?

Général Langley : C'est dans notre programme...

Rep. Gaetz : Diriger des coups d'Etat est dans notre curriculum ?

Général Langley : – Nous insistons sur les valeurs fondamentales, exige une gouvernance dirigée par des civils.

Rep. Gaetz : Attendez, attendez, est-ce que diriger

autre soldat volé formé aux États-Unis organise un coup d'Etat en Afrique de l'Ouest » par The Intercept.

Président Rogers : Sans objection, donc ordonné.

Rep. Gaetz : Et je demande en outre le consentement unanime pour inscrire au compte rendu « les forces américaines ont formé le colonel guinéen derrière le récent coup d'Etat dans un pays d'Afrique de l'Ouest », et cela concerne la Guinée.

Président Rogers : Sans objection, donc ordonné.

Rep. Gaetz : Donc je suppose que la question est, pourquoi les contribuables américains devraient-ils payer pour former des gens qui mèneront ensuite des coups d'Etat en Afrique ?

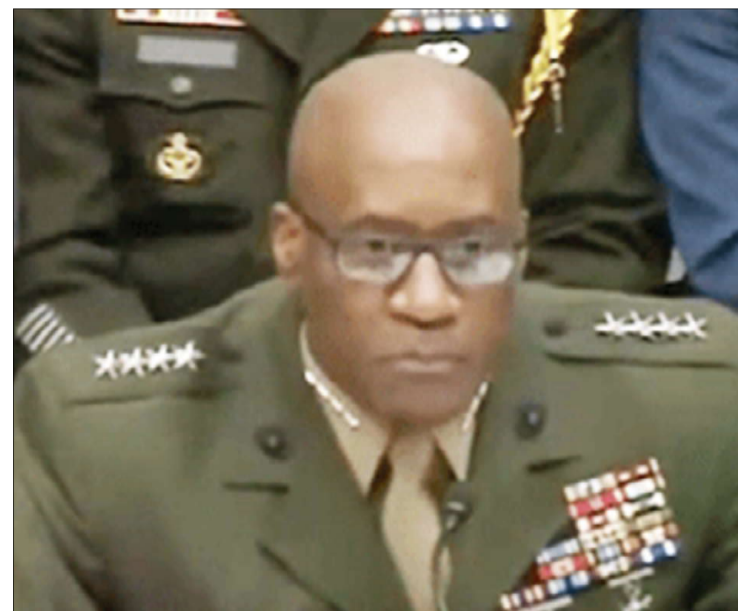
Général Langley : Membre du Congrès, notre programme récolte des valeurs fondamentales et aussi pour être en mesure d'enhardir ces pays pour une démocratie représentative.

Rep. Gaetz : Mais général, cette démocratie n'est pas ce qui émerge. Le problème est que je sais que vous avez peut-être une grande confiance dans ce que vous enseignez, mais lorsque deux gouvernements ont été renversés – je suppose que combien de gouvernements doivent être renversés par des personnes que nous formons avant que vous ne compreniez en quelque sorte le message que nos valeurs fondamentales peut-être ne colle-t-il pas avec tout le monde ? Est-ce cinq pays ? Dix ?

Général Langley : Nous continuerons avec notre persistance à assurer qu'ils abritent des normes démocratiques, des valeurs démocratiques, apolitiques.

Rep. Gaetz : Il y a un instant, vous avez dit que nous partageons des valeurs fondamentales avec le colonel Doumbouya. Vous avez dit cela il y a quelques instants en réponse à ma question, et sa valeur fondamentale semble mener un coup d'Etat. Donc je ne pense pas que ça coince. Je pense que nous devrions au moins savoir dans combien de pays nous formons les putschistes, combien c'est trop. Parce qu'il est clair que deux, ce n'est pas trop et je pense que nous pourrions utiliser nos ressources bien plus efficacement que cela. »

Source : Net Afrique



Général Langley : Par son nom, je ne peux pas l'identifier.

Rep. Gaetz : Eh bien, ce type au milieu avec le Big Red Hat, c'est lui avec un groupe de militaires américains à l'extérieur de notre ambassade, et quelques mois seulement après que cette photo a été prise en 2021, il a mené un coup d'Etat en Guinée et a chassé le meneur. Cela vous concerne-t-il ?

Général Langley : Membre du Congrès, les valeurs fondamentales sont ce avec quoi nous commençons dans les programmes IMA et nous nous en tenons à cela.

Rep. Gaetz : Partageons-nous des valeurs fondamentales avec le colonel Doumbouya ?

Général Langley : Valeurs fondamentales. Je vais répéter cela. Valeurs fondamentales. Respect pour-

Rep. Gaetz : Partageons-nous ces valeurs avec le colonel Doumbouya ?

Général Langley : Absolument.

Rep. Gaetz : Oui ? Il a mené

des coups d'Etat est dans notre programme ?

Général Langley : Absolument pas. Responsable civil-

Rep. Gaetz : Ma question est la suivante : partageons-nous des valeurs fondamentales avec le putschiste au Burkina Faso que nous avons formé ?

Général Langley : De manière holistique, nous enseignons des valeurs fondamentales entières avec le respect de la gouvernance civile, apolitique, et c'est ce qui colle à travers un pourcentage très élevé.

Rep. Gaetz : Mais pas tout le monde. Je me demande combien de personnes il faut pour planifier un coup d'Etat ? Je veux dire, au départ, vous ne saviez pas combien nous avons formé et équipé. Ensuite, vous avez dit que c'était 1 %. Vous n'aviez aucune base pour ce chiffre de 1 %, car vous ne suivez aucun ensemble de données. Monsieur le président, je demande le consentement unanime pour inscrire au compte rendu « Un



« Rep. Gaetz : Général Langley, j'ai des électeurs qui ont été dispersés à travers l'Afrique dans le cadre de missions d'entraînement et d'équipement, alors, au cours de la dernière décennie, combien d'Africains l'armée américaine a-t-elle entraînés et équipés ?

Général Langley : Membre du Congrès, je n'ai pas ce chiffre. Je peux vous obtenir ce chiffre.

Rep. Gaetz : Ballpark. Vous savez, combien ?

Général Langley : Membre du

pourcentage des personnes que nous avons formées finissent par participer à des insurrections ou à des coups d'Etat contre leur propre gouvernement ?

Général Langley : Très petit nombre, membre du Congrès. Très petit nombre.

Rep. Gaetz : Quel pourcentage pensez-vous ?

Général Langley : Je dirais probablement moins de 1 %.

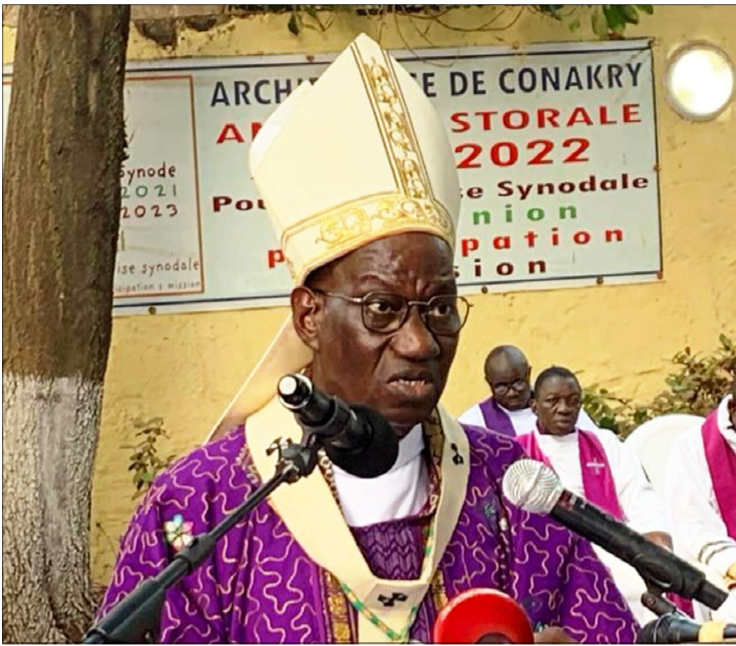
Rep. Gaetz : Mais ça arrive ?

Général Langley : Le programme IMET est en vigueur et nous en avons

MARCHE PÉNITENTIELLE

L'homélie de Mgr Vincent Koulibaly pour le Gouvernement et les Forces vives de Guinée

Les fidèles catholiques de Guinée ont accompli le vendredi 31 mars 2023, la marche pénitentielle. A Conakry, ils étaient 11723 dont 6964 à accomplir ce devoir religieux de la Paroisse Saint-Michel de Coléah à l'archevêché de Kaloum. Pendant deux heures de trajet sur une distance de cinq kilomètres environ, les chrétiens marcheurs ont fait des haltes à chaque point définis préalablement par les scouts, pour réciter le chapelet, lire les recueils, louer le Seigneur en chœur, à travers les guides du "marcheur" jusqu'aux portes de l'archevêché sous la sécurité des agents des forces de l'ordre.



Dans son homélie devant ces nombreux fidèles réunis dans l'enceinte de la cour de l'Archevêché, Monseigneur Vincent Koulibaly, a loué les efforts consentis par le Gouvernement et les Forces Vives de Guinée dans le sens de l'apaisement des tensions sociopolitiques pendant ces mois saints de pénitence pour

les musulmans et chrétiens. « Frères et Sœurs, en cette période fortement sensible de la transition, je voudrais ici, inviter tous mes frères et sœurs au dialogue, chemin incontournable pour la paix et la cohésion sociale.

Je voudrais aussi saluer les efforts gigantesques engagés par le CNRD et gouvernement pour l'opérationnalisation du

cadre permanent du dialogue inclusif inter-guinéen en vue de renforcer la paix et la cohésion sociale et de trouver les solutions idoines aux crises récurrentes qui secouent notre pays.

Je voudrais également saluer l'attitude des Forces Vives de Guinée pour la suspension des manifestations de rue en cette période de pénitence pour les musulmans et chrétiens et aussi pour leur engagement à participer au cadre de dialogue inclusif sous l'arbitrage des chefs religieux.

Cette décrispation de l'atmosphère sociopolitique a permis au Premier Ministre chef du gouvernement et aux Forces Vives de Guinée de s'asseoir autour de la table pour se parler et s'écouter en vue d'un rapprochement des points de vue de toutes les parties prenantes et de trouver des solutions endogènes qui répondent aux aspirations des populations guinéennes.

Pour ces raisons, je tiens à exprimer au CNRD, au gouvernement, aux Facilitatrices du cadre de

dialogue inclusif et aux acteurs sociopolitiques ma profonde gratitude et mes sincères remerciements pour leur contribution à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans notre pays à travers un dialogue inclusif et continu.

Frères et sœurs, prions pour que Dieu soutienne les efforts gigantesques déployés quotidiennement par les autorités de la transition qu'il fasse que ces efforts portent tous les fruits escomptés pour le bonheur de tous les Guinéens.

Prions aussi pour que l'amour vrai règne dans les cœurs de tous les Guinéens, et que cet amour conduise tous les Guinéens à privilégier la voie du dialogue dans le règlement de tous nos différends.

Que Marie, la mère de Jésus et notre mère nous accompagne sur ce noble chemin du dialogue. Que Dieu Tout-puissant et miséricordieux tous les Guinéens de notre cher pays ! », a lancé l'Archevêque de Conakry

Visiblement, ce message de

l'archevêque est tombé dans les oreilles des marcheurs. Parmi ces centaines de fidèles qui ont répondu à cet appel, figuraient la Ministre du Plan et de la Coopération internationale et le Président de la Chambre de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières-CRIEF, qui a salué cet appel lancé par l'homme de Dieu et souhaite que cela serve de levier pour un développement de notre pays. « Nous fondons l'espoir que les acteurs sociopolitiques vont pouvoir se trouver pour que la Guinée puisse connaître la paix tant attendue, et que les difficultés auxquelles nous sommes confrontés prennent fin, qu'on puisse au moins rassembler les ressources qui ont été dilapidées dans ce pays pour le bien-être de la jeunesse montante. Qu'il y ait plus d'écoles, de centres de santé afin que les services sociaux soient bien assurés, que le pays puisse sortir de l'ornière. », a martelé Francis Kova Zoumanigui.

Samuel Demba. D

PAGE NOIRE

Elhadj Ousmane Baldé "Sans Loi" conduit à sa dernière demeure à Fatako

L'homme d'affaires et président de la coordination nationale des Foulbè et Haali Pular de Guinée, Elhadj Ousmane Baldé, connu sous le sobriquet de «Sans Loi» est décédé dans la nuit du dimanche 26 mars 2023. Après les honneurs qui lui ont été rendus à Conakry, il a été conduit à sa dernière demeure le vendredi 31 mars à Fatako, le village qui l'a vu naître dans la préfecture de Tougué.

Elhadj Ousmane Fatako Baldé «Sans Loi» est né en 1939 à Fatako, une sous-préfecture relevant la préfecture de Tougué, dans la région administrative de Labé, en Moyenne Guinée. Il est l'époux de l'actuelle ministre de l'Environnement et du Développement durable, une des filles de feu Elhadj Saifoulaye Diallo, fidèle compagnon du président Ahmed Sékou Touré, père de l'indépendance guinéenne. Il fait partie des opérateurs économiques qui ont émergé sous la deuxième république avec le libéralisme prôné par le président Lansana Conté. Avec feu Mamadou Dalaba, Super Bobo, Elhadj Gallé Hann, Elhadj Alpha Amadou, il a

formé l'enviable cercle des hommes d'affaires qui faisaient bouger les pans entiers de l'économie nationale, pour le plus grand bonheur de leurs compatriotes.

Mais Elhadj Ousmane Baldé «Sans Loi» tombera brutalement en disgrâce à l'arrivée du champion du RPG au pouvoir, le professeur Alpha Condé. L'on est allé jusqu'à lui retirer certains de ses biens et domaines aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. C'est le cas par exemple du centre commercial Cfao de Kindia. Quelque temps après la prise du pouvoir par le colonel Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD, dans les conditions que l'on sait, certains biens de l'opérateur économique lui ont été

restitués. Comme indiqué plus haut, l'une de ses épouses a été promue ministre de la République.

Sans crier gare, la mort, la faucheuse, est venue frapper à sa porte en ce mois saint de Ramadan. Les Guinéens retiendront de «Sans Loi».

Le jeudi 30 mars, un dernier hommage a été rendu à l'illustre disparu à la grande mosquée Fayçal, en présence du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, de nombreuses personnalités du monde sociopolitique et des opérateurs économiques. Il a rejoint sa dernière demeure le vendredi 31 mars à Fatako, le village qui l'a vu naître. Que la terre de Guinée qu'il a servie



avec amour lui soit légère pour l'éternité. Amen! Le dimanche 2 avril, Elhadj Alsény Dalaba Barry a été désigné comme coordinateur par intérim

jusqu'à la fin de la période de veuvage. Un choix contesté par certains membres de la coordination. Affaire à suivre...

Mamadou Saïdou

LABÉ

Démarrage des travaux de rénovation de l'aérodrome

Dr Bernard Goumou, le Premier ministre de transition, accompagné de certains membres de son gouvernement, a procédé le samedi 1er avril 2023 à la pose de la première pierre des travaux de rénovation de l'aérodrome de Labé.



Dans son discours de bienvenue, le gouverneur de la région administrative de Labé, le colonel Robert Soumah, a déclaré : « Cet endroit magnifique rappelle les atterrissages des avions de plusieurs personnalités africaines et mondiales, les prestations de nos braves soldats parachutistes. Vers la fin des années 70 et début des années 80, des avions ont décollé ici pour transporter des pèlerins guinéens pour se rendre en Arabie-saoudite ».

Quant à Mamoudou Akra, le responsable de l'entreprise chargée de l'exécution du projet, il a expliqué ce qui suit :

« Le modèle de travaux est le même pour les quatre aérodromes, et comprendra la construction d'une aérogare, un tour de contrôle, une piste de plus de 2 km, un parking, une clôture de l'ensemble du site aéroportuaire, et enfin tous les équipements nécessaires pour le bon fonctionnement de ces aérodromes. Je formule le vœu de nous retrouver ici même en 12 mois pour fêter l'inauguration des quatre aérodromes dans les villes de notre pays ».

Le ministre des Transports, Félix Lamah, a indiqué que le coût total de ces quatre aérodromes (Nzérékoré, Kankan, Faranah et Labé)

s'élève à 59 millions de dollars US.

Dans son intervention, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, dira que l'aérodrome de Labé participera à promouvoir les affaires, à rapprocher les touristes des sites, et la diaspora du terroir, il rendra la région plus attractive, et contribuera au branding pays, de la Guinée. « J'exhorte donc l'entreprise en charge des travaux à mettre les bouchées doubles pour rendre les clés de cette infrastructure régionale dans les 12 mois », a-t-il ajouté. Reste à savoir si ces délais seront respectés à la lettre. Attendons de voir.

Kéfina Diakité

UTILISATION DES 50 MILLIONS USD DE LA SOTELGUI L'ancien ministre Oyé Guilavogui donne sa version des faits à la Crief

Oyé Guilavogui, ancien ministre des Postes et Télécommunications qui est poursuivi pour des faits présumés de détournement de deniers publics, précisément les 50 millions de dollars destinés à la relance de la Sotelgui) était devant la CRIEF le mercredi 29 mars. Il dit n'avoir pas été associé à l'utilisation de ce montant.

« Je n'ai pas été associé à l'utilisation des 50 millions de dollars destinés à la relance de la Sotelgui. Ce montant est une dette qui a été contractée par l'Etat à la banque chinoise. Ce montant a été utilisé pour l'achat des équipements de dernière génération par Huawei, l'entreprise en charge du marché. C'est l'administration et contrôle des grands projets (l'ACGP) qui a monté le projet. Je rappelle que tout ce montant a été dépensé sous contrôle du ministère des finances et l'ACGP. Je n'ai pas vu même la couleur de cet argent. Ce n'est pas comme ça, on détourne l'argent d'un bailleur de fonds. En plus nous parlons de dollars là, pas de francs guinéens », a soutenu l'ancien ministre de l'Environnement. « C'est le problème de gouvernance qui a bloqué la relance de la

Sotelgui. Moi je voulais que la gestion soit confiée à un privé. Il y a Abe Sylla qui s'était porté candidat mais ça n'a pas abouti. Je me suis pas entendu avec Alpha Condé à cause de cette affaire. Parce qu'on n'avait pas la même vision. Moi, je tenais que la Sotelgui soit privatisée », a-t-il ajouté. Avant de balayer les accusations de détournement d'un montant de 328 millions de dollars destinés à l'installation de la fibre optique par Guilab et le détournement de 50 bus de la société Soguitrans octroyés par la Turquie. « Vous parlez de détournement de deniers publics, je vous rappelle que j'ai commencé à travailler depuis que j'avais 26 ans. Je venais fraîchement de sortir de l'université, lorsque j'ai eu la chance de travailler sur des grands projets. Moi, je suis un homme d'affaires avant de rentrer dans le gouvernement. J'ai créé mes deux (2) entreprises en 1998. J'ai commencé à construire des mosquées avant d'être ministre. Mes avoirs sont destinés à la religion, aux familles et à la société », s'est défendu Oyé Guilavogui. Affaire à suivre...

Kéfina Diakité

AFFAIRE KASSORY FOFANA

La décision de la Cour suprême attendue le 11 avril prochain

Selon des sources proches du dossier, la cour suprême devrait se prononcer le 11 avril prochain sur l'affaire Kassory Fofana qui, on le sait, tient en haleine les Guinéens de tous les bords politiques et les défenseurs des droits de l'homme.

Pour rappel le procureur spécial près la cour de répression des infractions économiques et financières (Crief), Aly Touré, a introduit à la Cour suprême un pourvoi contre l'ordonnance de mise en liberté provisoire de l'ex-Premier ministre du régime déchu, Dr Ibrahim Kassory Fofana. Une décision qui avait été prise par la chambre de l'instruction le 02 décembre dernier. Selon des sources proches du dossier, la cour suprême devrait se prononcer le 11 avril prochain sur cette affaire qui tient en haleine les Guinéens de tous les bords politiques.

Me Sidiki Béréte, l'un des avocats de Kassory Fofana (placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry depuis le 06 avril 2022) a confié à Mediaguinee que l'audience s'est ouverte le mardi dernier devant la cour suprême, avant d'être renvoyée pour le délibéré le 11 avril prochain. Pour rappel, le 23 février, le dernier Premier ministre du régime d'Alpha Condé a été débouté par le juge de la chambre spéciale de contrôle de l'administration, des finances et des infractions économiques et financières (Crief)

où son procès a été programmé depuis le 15 mars dernier avant d'être renvoyé pour des raisons de santé du prévenu au 17 avril prochain. Attendons de voir maintenant si la Cour suprême va accorder une liberté provisoire au natif de Forécariah dont l'état de santé devient de plus en plus préoccupant aux dires de ses proches. Au lendemain de sa prise du pouvoir, le colonel Mamadi Doumbouya a dit que la justice sera la boussole pour tout le monde pendant cette transition qu'il est en train de diriger.

Kéfina Diakité



**SORTIE DE LA MINISTRE DE LA PÊCHE
SUR LA RARETÉ DU POISSON**

La réaction du président de l'Union pour la Défense des Consommateurs de Guinée

La sortie de la ministre de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime, Charlotte Daffé, devant les conseillers nationaux de la transition (CNT) pour dire que la rareté des poissons sur les différents marchés du pays est due entre autres à l'augmentation de la population, a fait réagir le président de l'Union pour la Défense des Consommateurs de Guinée, M'Bany Sidibé.

« Je vous avoue que ça a été vraiment une déclaration d'aveu d'impuissance, parce qu'on ne peut pas comprendre aujourd'hui que le ministère n'arrive pas à faire des prévisions parce les questions de poisson c'est des questions vraiment qu'on ne peut pas comparer à une question de population ou des questions de cadres mal formés. Nous on pensait que Mme la ministre devrait dire aux consommateurs comment elle compte fournir aux marchés des poissons de qualité à des prix accessibles... Normalement le prix devrait être fixé en fonction du kilogramme. Nous, nous pensions que Madame la ministre avait pris par le passé un arrêté, pour instituer la vente le prix de la vente du poisson

par kilogramme mais très malheureusement souvent dans les différents marchés, cela n'a pas été respecté et il y a eu aucune mesure. Donc nous on pense que Mme la ministre devrait travailler avec le Ministère du Commerce pour faire sortir la structure des prix des poissons selon les catégories de poissons. Mais venir dire que parce qu'il y a eu une augmentation de la population, vraiment c'est une insulte à l'endroit de l'ensemble des consommateurs du peuple de Guinée, parce que les consommateurs ne méritent pas ces genres de déclaration », a réagi M'Bany Sidibé.

Kéfina Diakité

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les premières bourses d'entretien payées aux apprenants

Le samedi 1er avril, les apprenants de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle ont perçu leurs premières d'entretien. C'est le ministre de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi, Alpha Bacar Barry, qui a procédé au lancement officiel de l'opération de paiement à l'Ecole nationale des postes et télécommunications (ENPT) de Kipé.

« Nous sommes là pour le paiement des bourses des apprenants. L'équipe de la direction nationale du numérique est présente ici pour faire le contrôle biométrique des apprenants. Une fois le contrôle effectué via la prise des empreintes, les apprenants sont redirigés vers les SAF (Service Administratif et Financier) pour leur paiement », a indiqué Hamidou Diallo, directeur national du numérique dans l'enseignement technique.

Le ministre Alpha Bacar Barry fera savoir que ces bourses permettront de supporter les apprenants dans leurs efforts financiers et également à participer de façon sereine aux cours. « Je précise que cette première opération est une opération d'abord d'identification physique. Donc, on va payer les apprenants en les identifiant physiquement et en confrontant les informations avec celles qui sont dans le système biométrique. Et puis, quand nous allons finir cette première étape, les prochaines étapes vont consister à faire une dématérialisation de la paie... La bourse varie entre 150 000 Gnf et 300 000 Gnf selon les filières. Les filières



dans lesquelles il y a une meilleure paie, ce sont les filières liées à l'éducation et à l'agriculture qui constituent pour nous des priorités dans lesquelles, nous voulons attirer plus de Guinéens ».

Seny Solange Lamah, apprenante de la 2ème année à l'ENPT, a fait part de sa satisfaction en ces termes : « Je suis vraiment très ravie de recevoir ma bourse. Elle me permettra de payer mes brochures car, ce n'est pas facile avec la conjoncture. Je tiens à remercier le ministre pour ce grand pas qu'il a fait

pour nous ». Quant à Soriba Fofana, apprenant de la 3ème année, en cuisine et pâtisserie au CENFOTH, il a confié à la presse ce qui suit : « On m'a payé, je suis vraiment content. La bourse d'entretien nous permettra de préparer les matériels pour les cours pratiques parce qu'on nous a dit de payer les planches, les couteaux de chef et les tenues. Les tenues coûtent extrêmement cher sur le marché. Ça nous permettra aussi de mieux nous préparer pour l'examen ».

Mamadou Saïdou

MAISON CENTRALE DE CONAKRY

La détention prolongée de Foniké Menguè inquiète son épouse

Après huit longs mois d'incarcération de son époux à la maison centrale de Conakry, l'épouse du coordinateur national du FNDC dissous, Oumar Sylla alias Foniké Menguè, a cru devoir briser le silence pour tirer la sonnette d'alarme à travers un écrit publié dans la presse.

Il faut rappeler que c'est suite aux manifestations organisées en juillet 2022, à l'appel de leur mouvement, que les premiers responsables du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) ont été interpellés, inculpés et placés sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry. Il s'agit d'Oumar Sylla alias Foniké Menguè (coordinateur national) et

d'Ibrahima Diallo (responsable des opérations). Ils ont été rejoints tout dernièrement par Mamadou Billo Bah. Après ces longs mois d'incarcération, l'épouse du coordinateur national du FNDC dissous, a cru devoir briser le silence pour tirer la sonnette d'alarme à travers un écrit publié dans la presse. « Ça fait 8 mois jour pour jour que mon cher époux est en détention avec deux de

ses camarades notamment : Ibrahim Diallo et Billo Bah dont le dernier les a rejoints depuis maintenant un peu plus de 2 mois.

8 mois sans aucune forme de procès et pourtant ça a été clamé haut et fort dans la journée houleuse du 5 septembre 2021 que la transition aura pour boussole la justice. Cependant, tout porte à croire que cette vision est dévoyée.

De tels agissements de l'appareil judiciaire, qui se trouve forcément instrumentalisé par les tenants extrémistes du pouvoir n'honore pas notre chère patrie. En verrouillant l'espace civique, la transition du CNRD n'emprisonne pas que les militants pro-démocratie mais elle emprisonne également la démocratie et l'Etat de droit dans notre pays. Un constat regrettable.

Mais Dieu est grand.

En ce mois béni de Ramadan, mes pensées à tous les frères et sœurs qui se trouvent injustement en prison où qu'ils soient.

Bon Ramadan à vous!! », peut-on lire dans la lettre de Mme Sylla Foniké Menguè.

Kéfina Diakité

INTERVIEW

PROJET COTON EN GUINÉE

« Lansana Kouyaté est prêt à répondre de sa gestion... » (Mohamed Cissé, PEDN)

L'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté se reproche-t-il de quelque chose dans la gestion du projet coton ? Comment sa formation politique, le PEDN, réagit face à la récente sortie du procureur de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (Crief) dans ce dossier ? Mohamed Cissé, responsable de communication du parti de l'espoir pour le développement national (PEDN) a répondu aux questions d'Africaguinee.com.



Africaguinee.com : Dans une interview accordée à notre rédaction, le procureur de la CRIEF, Aly Touré a déclaré : « on a reçu un rapport concernant le projet coton mais qui était incomplet. On a demandé à ce qu'on nous envoie tout le rapport pour que nous puissions prendre une décision de poursuite. Nous sommes en train d'étudier la

situation ». Le nom de M. Lansana Kouyaté a souvent été cité dans cette affaire. Quelle est la lecture du PEDN face à cette sortie du procureur ?

Mohamed Cissé : Le message est clair. Cela veut dire que le dossier est vide. Si après quinze ans et deux jugements respectifs d'un tribunal de première instance et d'une cour d'appel, le rapport se trouve incomplet, c'est qu'il n'y a

pas de quoi compléter parce que ce n'est pas aujourd'hui qu'on va inventer pour compléter. Il y a eu tellement d'inspections et d'audits sans suite sur le dossier.

En plus, encore une fois, il n'a jamais été question de Lansana Kouyaté dans les jugements du tribunal et de la cour d'appel entre 2013 et 2014. Vous avez aussi écouté le Ministre de l'économie, des finances et du plan du gouvernement

de consensus qui a montré que Kouyaté n'a rien à se reprocher dans le dossier. **Si la CRIEF décide de convoquer Lansana Kouyaté pour l'entendre, va-t-il répondre ?**

Lansana Kouyaté a été le premier à dire qu'il est prêt à répondre par rapport à sa gestion et qu'il n'y a pas de tabou en la matière. Mais l'ironie du sort, j'ai entendu les gens dire que s'il est prêt à répondre c'est parce que c'est négocié. C'est pathétique ! Je comprends de plus en plus pourquoi il a dit, depuis son discours de New York, que même s'il met son cœur sur une table, les détracteurs diront que c'est un cœur de mouton. Donc, nous restons sereins dans notre objectif de conquête du pouvoir.

Pourquoi le nom du président du PEDN est lié à cette affaire de Coton ?

La bonne question est de savoir pourquoi des journalistes et politiques voudraient que son nom

soit associé. Il a été dit projet coton et ils se sont agités en disant c'est Lansana Kouyaté. Nous comprenons dans une certaine mesure car c'est Lansana Kouyaté qui a montré à cette génération que le coton était cultivé et est cultivable en Guinée. Mais personne ne sait si c'est avant sa Primature ou après sa Primature d'autant plus que la phase qui concernait sa gestion a été doublement jugée.

Ne voyez-vous pas une sorte d'épée de Damoclès qui plane sur votre leader qui a des ambitions présidentielles ?

Si c'est une épée, soyeux convaincus que l'épée est en coton et il permettra plutôt à nettoyer la visibilité de ceux qui voient flou et à laver les cœurs obscurcis par la peur de la concurrence et la haine face à celui qui fait ombre.

Entretien réalisé par Dansa Camara

KANKAN

La notabilité désapprouve les manifestations violentes pour réclamer le courant

Le vendredi 1^{er} avril, à la faveur d'une rencontre avec la presse au domicile du patriarche de Kankan, le porte-parole de la notabilité, Mohamed Lamine Kaba alias Ringo a condamné les violences enregistrées dans la ville, pour réclamer le courant électrique.

Comme on le sait, la ville de Kankan a été ces derniers jours le théâtre de manifestations nocturnes pour réclamer le courant électrique. Ce qui n'a pas plu à tout le monde. Le vendredi 1^{er} avril, à la faveur d'une rencontre avec la presse au domicile du patriarche de Kankan, le porte-parole de la notabilité, Mohamed Lamine Kaba alias Ringo a condamné les violences enregistrées

dans la ville, pour réclamer le courant électrique. « C'est pour désapprouver l'acte qui s'est passé la nuit d'avant-hier à Kankan. Subitement toute la ville a été surprise de voir que les jeunes se sont mobilisés pour mettre le feu dans les carrefours essentiels de Kankan, cela a été une grande surprise désagréable pour la notabilité de Kankan. Nous sommes les gardiens de

cette cité, donc s'il y a du mauvais il faut flétrir, s'il y a du bon il faut apprécier, c'était vraiment désolant. C'est pour cette raison que le Sotikémö en collaboration avec tout son conseil a invité la presse aujourd'hui pour s'adresser à la population et dire que ce qui a été fait n'a pas été bien. Le Sotikémö condamne énergiquement et demande à la population de garder le calme, plus jamais ça à Kankan. Que

tous les parents se comportent comme le Sotikémö en prenant soin de leurs enfants pour ne plus que de telles choses se passent dans notre cité... C'est Dieu qui va donner le courant, nous sommes des musulmans on ne pas se passer de ça. Tant que nous ne donnons pas à Dieu tout ce que nous voulons est voué à l'échec, Dieu est le maître de l'univers, Dieu est le maître

de nos décisions. », a-t-il confié à la presse locale.

Kèfina Diakité

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »

Dan Millman

MÉDIAS

Des sacs de riz offerts à l'AGUIPEL par la Fondation "Tidiane Koïta"

La Fondation humanitaire «Tidiane Koïta» a procédé le samedi 1^{er} avril 2023, à la remise de don de sacs de riz à l'Association Guinéenne de la Presse en Ligne (AGUIPEL). C'était au siège de l'association à Koloma marché dans la Commune de Ratoma.



« Ce don s'inscrit dans le cadre d'un programme global que nous avons lancé depuis le début du Ramadan, de Conakry à N'Zérékoré, pour la distribution des sacs de riz. Il y a des régions qui ont déjà bénéficié et Mamou devra recevoir demain. L'objectif est d'accompagner les concitoyens en difficultés, surtout pendant des moments clés comme le Ramadan. Alors nous avons estimé qu'il était important de penser à la presse de façon globale, ce qui a d'ailleurs été une recommandation spéciale que le Fondateur lui-même a eu à faire. Nous avons donc tout fait pour que la presse ait sa part. Le président me charge donc de vous saluer et de vous dire que cet acte est juste une manifestation de volonté. Qu'il est conscient que ça ne peut pas suffire la presse en ligne, mais de le prendre ainsi, car nous pensons que c'est le début d'un partenariat entre la presse et notre Fondation», a déclaré Dora Aboubacar Koïta,

au nom de la Fondation. En réponse, Amadou Tham Camara, le président de l'Aguipel, a dit ceci: « Nos sincères remerciements à la Fondation Tidiane Koïta, qui en dépit des moments qui sont actuellement durs pour tout le monde, a pensé à notre corporation en gratifiant nos membres de sacs de riz. Que Dieu le récompense au centuple pour ce bienfait. Nous sommes très contents parce qu'il n'est jamais facile de donner. Tous les donateurs ont également des familles, des gens qui sont autour d'eux et qui sont aussi dans le besoin. C'est en cela donc que ce geste est grand et grandiose. Nous sommes donc très touchés, réconfortés et nous avons bon espoir que cela fera tâche d'huile». Que cet acte posé par la Fondation Tidiane Koïta inspire d'autres personnes de bonne volonté pour soulager la souffrance de leurs compatriotes.

Kèfina Diakité

Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]

TRIBUNE

Crise de dévolution du pouvoir dans le Fouta Djallon, le bis repetita ou quand l'histoire se répète !

Il y a près de 298 ans avant aujourd'hui, sous le leadership de Karamoko Alpha Mo Timbo, de son vrai nom, Ibrahima Sory Sambegou Barry, l'historique Imam de Fouta Djallon se dressa aux pieds du massif du Fouta Djallon.

Né d'un accord entre les chefs de trois (3) diiwé (provinces) : Timbo, Timbi et Labé, l'empire qui comptera neuf (9) au total jusqu'à son déclin : Koin, Kolladé, Fougoumba, Bhouria, Kebaly et Fodé Hadj; instaura un État avec un régime de type théocratique dirigé par la confrérie des marabouts et avec pour vocation la diffusion de l'islam dans la contrée.

Confié au clan du père fondateur, les séydiakés de Timbo, l'exercice du pouvoir politique se faisait alors ad vitam aeternam. Cependant, 57 ans plus tard, un conflit éclata, au lendemain de la disparition du 2^{ème} Almamy, sur le sujet de sa succession. L'accord trouvé instaura une alternance au pouvoir à tour de rôle entre les protagonistes, les familles Alfaya (descendants du fondateur de l'empire) et Soriya (descendants de son successeur). Mais plus tard, la crise née de l'avènement au pouvoir de Bocar Biro Barry, quatorzième et dernier Almamy, a fait voler en éclats cette règle successorale non écrite.

Puis, l'apogée de la conquête coloniale, passant par-là, près de 127 ans après sa fondation, le premier empire ouest africain d'obédience islamique sonna son glas.

Aujourd'hui, près de trois siècles plus tard, la regrettable occasion du décès d'El Hadj Ousmane Fatako Baldé dit « sans loi », président de la Coordination Nationale des Foulbé et Haalipoular de Guinée (CNFHG) ouvrant la voie à sa succession disputée par deux camps « belligérants », consacre malheureusement le bis repetita ou la répétition de l'histoire de la crise de dévolution du pouvoir dans le Fouta Djallon.

Tout comme, ce qu'on peut considérer aujourd'hui, dans une certaine mesure, sa préceptrice, l'Imamat du Fouta Djallon, la Coordination Nationale des Foulbé et Haalipoular de Guinée a instauré en son sein, la règle de la présidence tournante de l'institution en faveur de représentants issus des diiwé de Timbo, Timbi et Labé.

A ce titre, la dévolution du pouvoir au sein de l'organisation communautaire



devrait se faire, pour l'occasion, en faveur de la province de Labé, notamment en la personne d'El Hadj Ibrahima Diallo dit Onathole qui plus, en est le vice-président. Ce qui n'est pas d'ailleurs contesté par l'autre camp dans la crise.

Dès lors, la désignation d'El Hadj Alseny Dalaba Barry dans les conditions qu'on connaît, comme président intérimaire au détriment du « dauphin constitutionnel » désigné, de toute évidence, constitue une entorse sérieuse à l'accord de constitution de l'organisation érigé par les pères fondateurs.

Il n'est pas exclu que des considérations autres que celles prévues par l'esprit et la lettre des textes de l'organisation aient prévalu, dans la désignation d'El Hadj Alseny Barry chez ses promoteurs qui se défendraient d'avoir fait le choix du charisme et l'espoir de plus d'efficacité, dans cette course disputée à la présidence de l'institution.

Toujours est-il que, contrairement à celle de ses deux prédécesseurs, l'expérience du passage de feu Ousmane Fatako Baldé a fait atteindre à l'organisation des dimensions sociales, politiques, économiques, morales et diplomatiques inédites qui aiguïseraient davantage aujourd'hui, les appétits des uns et des autres, notamment d'hommes d'affaires puissants. Toute chose qui explique l'origine de la crise.

Ainsi, dans l'hypothèse où la désignation d'El Hadj Alseny Barry se confirmerait, du règne de la classe des marabouts,

dans l'ancien Imamat où récemment de celui des sages, on est en passe de basculer dans le règne des hommes d'affaires, des riches au sein de ladite coordination, consacrant ainsi, une mutation de la théocratie à la gérontocratie puis à l'oligarchie.

En attendant la fin de l'histoire, la guerre des clans est déclarée au sommet de l'entité, un bicéphalisme de fait s'est invité dans la danse et, la crainte que la crise ait raison de l'organisation ou du moins de son efficacité dans l'atteinte de ses objectifs fondateurs est à jamais réelle.

Dans tous les cas, au travers de ce processus, l'histoire semble tenir à enseigner, à nouveau, une leçon. Le pouvoir, notamment sa dévolution, est toujours matière complexe et conflictogène. Dans toutes ses manifestations, celui-là éprouve memes les plus grandes vertus, les esprits les plus brillants au monde et souvent dans des sphères qu'on croirait au-dessus de tout soupçon.

En ayant présent à l'esprit, le triste souvenir de l'affaire Bocar Biro Barry et en pariant sur la sagesse des uns et des autres, il est à espérer que la crise qui se répète ne prenne pas des proportions plus inquiétantes encore pour avoir raison de l'unité des composantes sociales de l'organisation, de l'unité et de la concorde nationales, tout simplement.

Bangaly KEITA

SÉNÉGAL

Ousmane Sonko condamné à 2 mois de prison avec sursis

Le leader de Pastef Ousmane Sonko a été condamné, jeudi, à deux mois de prison avec sursis pour les faits de diffamation et à 200 millions de francs Cfa de dommages et intérêts.

Le procureur avait requis deux ans de prison dont un ferme pour faux et diffamation à l'encontre de l'opposant Ousmane Sonko.

Il avait également requis trois mois fermes pour injure contre le maire de Ziguinchor.

Le procès pour diffamation opposant Ousmane Sonko au ministre du Tourisme s'est déroulé en l'absence du maire de Ziguinchor et de ses avocats.

Le tribunal a opposé une fin de non-recevoir à la défense qui avait demandé une suspension d'audience en invoquant la suspension de leur confrère et le certificat médical de leur client, malade depuis le 16 mars.

Le juge leur a rappelé que les différentes parties avaient déjà convenu des modalités d'organisation de l'audience.

Face au refus du tribunal, les avocats de Ousmane Sonko ont décidé de quitter la salle d'audience, dénonçant "une décision qui vient d'en haut"

.Ouvert le 2 février, le procès a été renvoyé à deux reprises dans un climat très tendu, avec l'intervention des forces de l'ordre obligées de conduire Ousmane Sonko au tribunal ou de le ramener chez lui à bord de leur véhicule sur fond de manifestations ayant entraîné des destructions et de nombreuses arrestations.

Mame Mbaye Niang reproche à Ousmane Sonko, classé troisième à l'élection présidentielle de 2019, d'avoir dit qu'il avait été épinglé par un rapport de l'Inspection générale d'Etat à cause de la mauvaise gestion d'un fonds de 29 milliards de francs CFA du Programme des domaines agricoles communautaires (Prodac).

M. Niang conteste l'existence de ce rapport et a saisi la justice d'une



plainte pour diffamation contre M. Sonko.

L'avocat français de Ousmane Sonko, Juan Branco, a été refoulé du Sénégal à son arrivée, mercredi, à l'Aéroport international Blaise Diagne, a rapporté la presse.

Sur twitter, Ousmane Sonko a annoncé que Maître Ousseynou Fall, un de ses principaux avocats, l'a informé de sa suspension par le bureau de l'ordre des avocats du Sénégal, "sur plainte du juge en charge du dossier, Pape Mohamed Diop, suite à des échanges lors de l'audience du 16 mars dernier".

La partie civile a fait appel à l'avocat pénaliste français, Me Pierre-Olivier Sur.

Un important dispositif sécuritaire a été déployé, jeudi, aux abords du tribunal, de Dakar où doit se tenir le procès pour diffamation opposant le leader de Pastef, Ousmane Sonko, au ministre du Tourisme, Mame Mbaye Niang, a constaté l'APS.

Des véhicules de la gendarmerie et des Sapeurs-pompiers ont été positionnés tandis que les entrées à l'intérieur du

palais de Justice sont filtrées.

Face aux risques de troubles, de nombreux commerces et banques ont décidé de restreindre leurs activités ou aménager leurs horaires, alors que la société de transport public Dakar Dem Dikk a annoncé la suspension du trafic de ses bus.

Le ministère de l'Education a décidé d'anticiper les vacances scolaires.

Après avoir interdit la vente de carburant au détail, le gouverneur de Dakar a annoncé l'interdiction de la circulation des deux roues ce jeudi de 06 h du matin à 00 h pour "des raisons de sécurité".

Dans son arrêté, l'autorité administrative précise que "les motocyclettes et cyclomoteurs des personnels des forces de défense et de sécurité ainsi que ceux qui sont mobilisés par les autorités sanitaires, ne sont pas concernées".

Selon le gouverneur, "une dérogation peut être accordée par le préfet du département de Dakar, aux personnes dont les activités professionnelles le justifient.

APS

OUGANDA

Le fils du président promet d'envoyer des troupes pour défendre Moscou

Le fils du chef de l'Etat ougandais Yoweri Museveni, Muhoozi Kainerugaba, a affirmé qu'il enverrait des troupes ougandaises pour défendre Moscou en cas de menace « impérialiste ».



« Appelez-moi 'poutiniste' si vous voulez, nous l'Ouganda, devrions envoyer des soldats pour défendre Moscou si jamais elle était menacée par les impérialistes », a-t-il écrit sur Twitter. « L'Occident perd son temps avec la propagande pro-ukrainienne inutile », a ajouté le fils du président, fervent soutien de Vladimir Poutine.

Il a également annoncé jeudi la création d'une chaîne de télévision et de radio portant sa marque, « MK ». M. Kainerugaba, 48 ans, habitué des déclarations polémiques sur Twitter, a annoncé ce mois-ci sa candidature à la présidentielle de 2026.

Le 18 octobre 2022, Yoweri Museveni avait déclaré que son unique fils – il a également trois filles – ne tweeterait plus sur les affaires du pays, après une série de tweets polémiques début octobre où il avait notamment menacé d'envahir le Kenya.

L'Ouganda s'est abstenu lors

des votes à l'ONU sur le conflit ukrainien, dont celui en février au moment du premier anniversaire de l'invasion russe en Ukraine, qui appelait Moscou à un retrait de ses troupes du pays. En juillet, lors d'une tournée en Afrique du ministre des Affaires étrangères russe Sergei Lavrov, M. Kainerugaba avait déclaré, en faisant allusion à la Russie: « Comment pouvons-nous être contre quelqu'un qui ne nous a jamais fait de mal ». La Russie a traditionnellement des liens forts avec l'Afrique en raison de son aide apportée aux mouvements d'indépendance sur le continent alors aux prises avec des puissances coloniales. Les observateurs ont longtemps considéré que Muhoozi Kainerugaba était pressenti pour prendre la succession de son père Yoweri Museveni, âgé de 78 ans.

AFP

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

GOUVERNEMENT

Le Compte rendu de la session ordinaire du Conseil des ministres du jeudi 30 mars

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 30 mars 2023 de 10H à 12H, sous la Haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 28 MARS 2023.

III. RECOMMANDATIONS DUDIT CONSEIL.

IV. DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

V. DIVERS

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

Son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a commencé son message en demandant aux Ministres d'observer une minute de silence en la mémoire de notre regretté Elhadj Ousmane BALDE (Sans Loi).

A cet effet, il a indiqué qu'Elhadj Ousmane BALDE, en plus d'être l'époux de Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable était un homme vénéré et un grand opérateur économique en République de Guinée.

Pour le Président de la Transition, son rappel à Dieu représente une grande perte pour la Nation toute entière et qu'en cette douloureuse circonstance, il a présenté en son nom propre, au nom du Gouvernement, au nom de tout le Peuple de Guinée, les condoléances les plus émues à la famille, aux proches de notre regretté Elhadj Ousmane BALDE. Puisse Dieu l'accepter dans son paradis. Amen ! A cet effet, le Président de la Transition a fait savoir que le CNRD et le Gouvernement enverront une délégation à Fatako pour assister aux obsèques.

Ensuite, le Chef de l'Etat a porté son message sur deux points à savoir :

1. les félicitations
2. le rappel.

Au titre du premier point, le Président de la Transition a adressé ses félicitations au Ministre des Infrastructures et des Travaux Publics ainsi qu'à celui des Transports, respectivement pour les travaux de marquage, de signalisation de nos routes et pour la pose des premières pierres de trois et bientôt de quatre aérodromes à l'intérieur du pays.

Dans la même lancée, le Chef de l'Etat a mentionné que les questions de routes et d'aérodromes restent des grands défis de la Transition. A ce sujet, il a invité les Ministres concernés à poursuivre et à faire en sorte que les normes, les coûts et les délais contractuels soient respectés. En y veillant personnellement.

Au titre du deuxième point, le Président de la Transition a rappelé que l'instruction qu'il avait donnée lors d'un Conseil des Ministres de prendre des dispositions pour libérer les emprises de la route a été effectivement appliquée, cependant, le point d'attention est de faire en sorte que cela continue dans le temps pour empêcher toute éventuelle réoccupation illégale ou anarchique par les populations riveraines.

COMPTE RENDU DE LA SESSION



ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 28 MARS 2023

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Docteur Bernard GOU MOU, a commencé son message par présenter, au nom du Président de la Transition, de tout le Gouvernement, les condoléances les plus attristées à Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable suite au rappel à Dieu de son époux.

A cet effet, il a invité le Conseil à observer une minute de silence en sa mémoire et prier pour le repos de l'âme de feu Elhadj Ousmane Fatako Baldé « Sans Loi » qui a rempli honorablement sa mission ici-bas.

Ensuite, le Chef du Gouvernement a articulé son message autour de trois (03) points à savoir :

- La reconstruction des aérodromes régionaux ;
- La pose de la première pierre des projets d'infrastructures et la passation des marchés ;
- Le dégel des comptes des collectivités ;

S'agissant du premier point relatif à la reconstruction des aérodromes régionaux, le Chef du Gouvernement a rappelé avoir procédé à la pose de la première pierre de ceux de Kankan et de Faranah, le week-end dernier.

Accompagné du Ministre Directeur de Cabinet à la Présidence et des Ministres en charge des Transports, des Postes et Télécommunications, le Premier Ministre a affirmé avoir été accueillis par les populations et autorités locales reconfortées et pleines d'espoir pour les actes que le CNRD à sa tête le Président de la Transition, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA ainsi que tout le Gouvernement ne cessent de poser en faveur de la reconstruction et de la rectification institutionnelle.

Dans la même lancée, le Chef du Gouvernement a informé qu'il a procédé le mercredi 29 mars 2023 à la pose de la première pierre de l'aérodrome de N'Zérékoré et celle de Labé pour le samedi 1er Avril 2023.

Le Premier Ministre a précisé qu'il

s'agit dans l'ensemble d'un projet de quatre (4) aérodromes avec un coût global de 59 millions de dollars qui sera exécuté sur 12 mois.

Par ailleurs, il a indiqué que ce projet vise à reconstruire et moderniser l'existant qui a été détruit et abandonné par endroit. Dans la même logique, il a noté que cette reconstruction s'inscrit dans la perspective de relance du transport aérien interne.

Concernant le deuxième point relatif à la pose de la première pierre des projets d'infrastructures et la passation des marchés, le Chef du Gouvernement a invité tous les Ministres à accélérer le calendrier de la pose de premières pierres des projets d'infrastructures relevant de leurs Départements, ainsi que le processus de passation des marchés pour les projets non attribués tant pour les études que pour leur réalisation.

A cet effet, il a souligné que le temps n'est pas un galant homme car il s'écoule vite et les activités à mener se bousculent dans l'agenda du Gouvernement de la Transition. D'où la nécessité de faire avancer les actions de terrain déjà planifiées.

Pour le troisième point relatif au dégel des comptes des collectivités, le Premier Ministre a informé qu'il y a encore des projets dans des collectivités pour lesquelles les comptes sont toujours gelés. A ce sujet, il a invité le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ainsi que le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée à lui faire le point de la situation dont le dernier délai était le 29 mars 2023.

En outre, le Chef du Gouvernement a mis à profit cette ouverture pour rappeler que dans le cadre des contrats annuels de performance, la période des évaluations internes est prévue pour le mois prochain et qu'un premier rapport d'activité devra sanctionner cette étape avant l'évaluation du ministère par une commission technique.

Pour finir, le Premier Ministre a rappelé que le vendredi 24 mars 2023, le Président de la Transition était très enchanté de visiter le chantier de Koloma et d'inaugurer le

nouveau plateau du journal télévisé.

A cette occasion, le Chef du Gouvernement a félicité et encouragé madame la Ministre de l'Information et de la Communication pour le dynamisme qu'elle veut insuffler à notre vitrine nationale, la RTG

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

2.1 Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a fait une communication relative à l'avant-projet de loi portant prévention du VIH, la prise en charge et la protection des personnes vivant avec le VIH en République de Guinée.

A cet effet, il a informé que dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de riposte au VIH, le Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) à travers son secrétariat exécutif a pris d'utiles dispositions réglementaires et législatives parmi lesquelles, il y a la Loi/2005/025/AN du 22 décembre 2005, relative à la prévention, la prise en charge et le contrôle du VIH/Sida en République de Guinée et l'Ordonnance 0/2009/056/PRG/SGG du 29 décembre 2009.

Il a indiqué qu'au regard de l'évolution des données factuelles et juridiques du contexte actuel, la révision de la Loi L/2005/025/AN du 22 décembre 2005, relative à la prévention, la prise en charge et le contrôle du VIH/Sida s'impose. C'est fort de tous ces facteurs que le Comité National de Lutte contre le Sida en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, a initié cet avant-projet de loi relatif à la prévention, la prise en charge des personnes vivant avec le VIH en République de Guinée.

AUX TITRES DES DÉCISIONS Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Communication relative à l'avant-projet de Loi portant prévention du VIH, la prise en charge et la protection des personnes vivant avec le VIH en République de Guinée.

Le Conseil a recommandé à Monsieur le Ministre de la Santé et de l'hygiène Publique de rendre le travail plus inclusif en associant tous les Départements sectoriels concernés en vue de prendre en compte d'autres pathologies telles que l'hépatite plus mortelle de nos jours que le VIH avant sa prochaine soumission en Conseil Interministériel pour seconde lecture.

AUX TITRES DES DIVERS

1. Madame la Ministre du Plan et de la Coopération Internationale a informé le Conseil de la tenue, le 24 mars 2023 à Kindia, de la Table ronde des utilisateurs des données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4), avec la participation des départements sectoriels concernés.

Elle a aussi informé le Conseil qu'une mission de la Banque Mondiale séjourne actuellement en Guinée à l'effet de passer en revue le projet SWEDD en vue d'y apporter une assistance technique pour améliorer la mise en œuvre des activités dont le taux d'exécution demeure faible (12%).

De même, elle a informé le Conseil de la revue hier mercredi des résultats du plan cadre du programme des Nations Unies pour l'aide au développement achevé en 2022.

2. La Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises a informé le Conseil de l'organisation de l'atelier de validation des textes d'application portant sur le contenu local.

3. Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a fait part du lancement de la construction du village artisanal de Boké dont la pose de la première pierre est prévue pour demain vendredi 31 mars 2023.

4. Le Ministre Secrétaire Général des Affaires Religieuses a informé le Conseil du lancement de la 41ème édition du Concours National de Lecture du Saint Coran placé sous la Présidence du Chef de l'Etat, hier Mercredi 29 mars 2023.

5. La Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a fait part de la pose de la première pierre de la Bibliothèque Universitaire Général Lansana Conté de Sonfonia, prévue pour demain vendredi 31 mars 2023.

6. Le Ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures a fait un compte rendu succinct de sa participation à la Conférence mondiale sur l'eau organisée par les Nations Unies à New York.

7. Madame la Ministre de l'Information et de la Communication a informé que désormais tous les paiements des services de médias publics rattachés au Ministère notamment la RTG, Horoya, Radio Rurale doivent se faire exclusivement par chèque ou virement bancaire uniquement sur les comptes domiciliés au Trésor Public pour faciliter le recouvrement et une meilleure gestion des ressources de ces médias.

Également, elle a porté à la connaissance du Conseil de la préparation d'une campagne de communication visant à informer la population de la possibilité de recevoir hors bouquets ses télédistributeurs à l'aide d'un téléviseur numérique et d'une antenne réseau les émissions de la RTG 1 et RTG 2 dans le grand Conakry.

Elle a également informé le Conseil que les travaux de sécurisation et de protection des sites de diffusion et des radios rurales à Conakry et à l'intérieur ont démarré ainsi que le déploiement des équipements et matériels techniques sur les sites protégés.

8. Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a informé de l'arrivée de la délégation du Fonds Mondial pour les Survivants depuis le 27 mars 2023 et de la tenue d'un atelier y afférent dans les locaux de son Département depuis le 28 mars 2023.

Il a également informé que notre pays a été retenue pour abriter les travaux de la 19ème Session de l'Association Africaine des Hautes Juridictions Francophones en République de Guinée qui se tiendra au mois de décembre 2023.

Le Conseil des Ministres